

DU TUNNEL AU BISSE, DEPUIS 1925

FICHE DE RÉFÉRENCE

RC 705 (Vd) Réfection du Pont sur le Vélard et des murs de soutènement 273 et 274

Dossier 21-1267

Maître d'ouvrage **DGMR**

Place de la Riponne 10 1014 Lausanne

Contact:

M. Olivier Reymond 079 / 919 81 52

Période d'exécution Juin 2021 à novembre 2021

Durée des travaux 5 mois

Montant des travaux SFr. 1'000'000.- (H.T.)

Descriptif du projet Réfection du Pont sur le

Vélard et des murs de soutènement 273 et 274

Partenaires PraderLosinger SA (100%)

Prestations Travaux de génie civil:

Béton armé, BFUP, maçonnerie, travaux spéciaux et enrobés.

Quantités principales **Excavations:** 200 m³

140 m³ Béton armé: Armatures: 20 to Goujons scellés: 235 pc Coffrages: 370 m² Micropieux: 7 pc 19 pc / 261 m Ancrages:

BFUP: 5 m^3 8'500 kg Mortiers: 300 to

Enrobés:

DIC SA Ingénieur D/T

Les Glariers, case postale 346

1860 Aigle

M. Olivier Reymond Chef de projet

079 / 919 81 52

M. Saad Kannuna Directeur de travaux 078 / 825 50 87









Mur 273 - Finitions



Nouvelle bordure en bord de chaussée





ont - Tablier en béton BFUP





Pont - Nouvelle bordure après décoffrage

Réfection du Pont sur le Vélard et des murs de soutènement 273 et 274

Renforcement et assainissement du pont:

- Démolition du revêtement et de l'étanchéité existants et mise en place d'une nouvelle étanchéité en BFUP et d'un nouveau revêtement,
- Hydrodémolition des bordures existantes et bétonnage de nouvelles bordures,
- Hydrodémolition de la dalle de roulement de l'estacade et de parties des têtes des contreforts,
- Bétonnage de 5 nouveaux sommiers de renforcement sous la dalle de roulement de
- Ragréage de zones ponctuelles au droit des sommiers existants, de l'intrados de la dalle de roulement et des contreforts,
- Clavage des joints au niveau de la dalle de roulement au droit de chaque contrefort,
- Démolition des glissières existantes et remplacement par des nouvelles,
- Démolition d'un déversoir existant et pose de deux nouveaux sacs d'écoulement et grilles,
- Liaison entre les longrines des axes 2 à 3 et 8 à 9 avec des goujons CRET,
- Assainissement de la maçonnerie du pont en maçonnerie et mise en place de nouvelles barbacanes.

Nouvelles longrines en amont et aval du pont:

- Démolition des longrines existantes en béton armé entre les axes 2 à 3 et entre les axes 8 à 9 et remplacement par de nouvelles longrines en béton armé liées aux têtes des murs en maçonnerie par des goujons en armatures,
- Démolition des glissières existantes et remplacement par des nouvelles,
- Liaison avec des goujons CRET de part et d'autre de la longrine entre les axes 2 à 3 avec le renforcement du mur N°273 et le pont sur le torrent du Vélard,
- Liaison avec des goujons CRET entre la longrine se trouvant entre les axes 8 à 9 et le pont sur le torrent du Vélard,
- Assainissement de la maçonnerie des murs sous les longrines et mise en place de nouvelles barbacanes.

Renforcement d'une partie du mur 273:

- Mise en place d'un plaquage en béton armé ancré par des clous et appuyé sur des
- Démolition des glissières existantes et remplacement par des nouvelles
- Liaison avec la longrine se trouvant en amont entre les axes 2 et 3 avec des goujons CRET,
- Pose de 2 chambres avec grilles avec une canalisation en PEHD soudée longeant le mur renforcé et le reliant et mise en place d'une canalisation en PEHD soudée pour l'évacuation des eaux de chaussée dans un talus.

Assainissement du mur en maçonnerie 274

- Assainissement de la maçonnerie,
- Mise en place de nouvelles barbacanes
- et à la réalisation d'un mortier de protection en tête de mur sur une épaisseur de 5 cm.